

# CHARTRE DE LA SALLE DE LA GARE

## Clé :



La clé qui vous a été confiée est un passe, elle ouvre toutes les portes de cette salle.

## Eclairage :

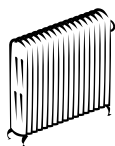


L'interrupteur situé à côté de la porte d'entrée allume une rampe sur 2, pour allumer le reste, tourner la clé située à proximité, d'un quart de tour.



## Musique :

La musique est autorisée jusqu'à 3h00 du matin



## Chauffage :

Les radiateurs sont reliés à un programmateur. Vous pouvez régler chaque radiateur individuellement.



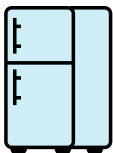
## Matériel :

Les tables et chaises sont mises à disposition des utilisateurs et doivent être nettoyées et remises en place après la location.



## Décoration :

Il est interdit de fixer des décorations sur le faux plafond ou de percer des trous dans les murs.



## Cuisine :

Le nettoyage du matériel (gazinière, réfrigérateur) vous incombe.

La gazinière est alimentée en gaz de ville. A votre départ, pensez à refermer le robinet d'arrivée de gaz.



## Nettoyage :

Vous devez rendre la salle propre et rangée.

A côté de l'évier, le matériel nécessaire au nettoyage est mis à votre disposition. Nous ne fournissons pas les produits d'entretien.

## Ordures ménagères :

Les poubelles sont situées dans le local à l'arrière de la salle, derrière les claustras. Pour remplir la poubelle de collecte du verre, celle-ci doit être déplacée sous le porche le temps de la fête afin de ne pas gêner les résidents de la maison de retraite.

Pensez au tri sélectif des déchets :

→ Poubelle jaune : Multimatériaux, c'est-à-dire plastique, papier, carton

→ Poubelle verte : Verre

→ Poubelle marron : Déchets ménagers



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

**LE RESPECT DE CES CONSIGNES CONDITIONNE LA RESTITUTION DE LA CAUTION**